



**Contexte :**

Les formations initiales conduisant à l'obtention d'un diplôme d'Etat AS ou AP font l'objet depuis le référentiel du 10 juin 2021 d'une réforme de leurs dispositifs pédagogiques impactant les modalités d'encadrement en stage.

**Objectif général :**

- Former les professionnels de santé à l'élaboration d'une démarche de tutorat en cohérence avec le référentiel de formation

**Objectifs opérationnels :**

- Maîtriser les points clés du référentiel de formation conduisant au diplôme d'aide-soignant(e) ou d'auxiliaire de puériculture
- Identifier les rôles et missions des différents acteurs
- S'approprier les concepts clés du tutorat
- S'inscrire dans les dimensions d'accueil, d'accompagnement, d'apprentissage, de suivi et d'évaluation des étudiants
- Développer une posture de tuteur en privilégiant la réflexivité de l'étudiant
- Utiliser les différents outils d'accompagnement

**Contenu :**

- Le tutorat : qui fait quoi ?, les étapes, les outils
- La compétence
- L'entretien d'accueil
- Le bilan de stage, l'évaluation

**Méthodes pédagogiques interactives :**

- Echanges
- Travaux de groupe
- Méthodes transmissives

**Evaluation :**

- Evaluation des connaissances en début et fin de formation pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

**Qualification des intervenants :** cadres de santé formateurs,

*NB : formation sous la responsabilité d'un cadre de santé titulaire d'un master en Sciences de l'Education, Ingénierie et Conseil en Formation*





**Aide-soignant(es), auxiliaire(s) de puériculture souhaitant exercer des fonctions de tuteur**



**2 X 2 jours + 1 jour à distance (analyse réflexive)**



**Institut des Formations Paramédicales (IFP) Mary Thieullent**



- Mardi 19 mai 2026 (9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00)
- Mercredi 20 mai 2026 (9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00)
- Jeudi 18 juin 2026 (9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00)
- Vendredi 19 juin 2026 (9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00)
- Vendredi 27 novembre 2026 (9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00)



**Tarif individuel : 1700 €**

**Tarif de groupe : 5100 € (à partir de 8 personnes, 12 maximum)**

**Frais de gestion des dossiers : 45 €**



**Institut des Formations Paramédicales (IFP) Mary Thieullent  
28, rue Foubert – 76600 LE HAVRE**

**02 32 73 38 30**

[formationcontinue.ifp@ch-havre.fr](mailto:formationcontinue.ifp@ch-havre.fr)